

Le contrôle technique de A à Z

S.O., le 19/05/2017 à 18:31



Paul-François Luciani, président de l'OGBTP, présente les cahiers de l'OGBTP. © OGBTP

OUVRAGE. L'OGBTP vient de publier un dossier spécial consacré au contrôle technique. Etat des lieux, retours d'expérience, missions... tout ce qu'il faut savoir sur le sujet.

L'Office Général du Bâtiment et des Travaux Publics publie annuellement des cahiers à destination des professionnels de la construction. L'organisme paritaire constitué d'architectes syndiqués de l'UNSAFA et d'entrepreneurs affiliés à la FFB, a choisi cette fois de consacrer un dossier spécial au vaste sujet du contrôle technique.

La publication revient sur les origines et les circonstances de la création du contrôle technique. Un sujet qui préoccupe l'organisme qui avait organisé un échange entre les différents acteurs en octobre 2016 (lire notre article : "[Le contrôle technique au cœur des discussions à l'OGBTP](#)").

De ces rencontres et échanges, l'OGBTP a dressé un état des lieux et listé quelques retours d'expériences. Le document rappelle aussi les règles législatives, les contrôles qui peuvent être menés et par qui. Il dresse aussi les recommandations à suivre pour bien choisir un bureau de contrôle.